

Les compétences traitées dans le cadre du M5 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS, LES ADOLESCENT/E/S ET LES JEUNES ADULTES

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
1. Agir en professionnel/le	1.2.6.	L'enseignant/e connaît ses responsabilités et les limites de son champ d'action et de ses interventions	
3. Coopérer avec les parents d'élèves	3.1.1.	L'enseignant/e connaît les enjeux pédagogiques et sociaux que représente le lien entre les parents d'élèves et l'établissement scolaire	
4. Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage	4.2.4.	L'enseignant/e est amené/e à prendre conscience de la diversité des élèves et à respecter leur socialisation, leurs chemins d'apprentissage multiples et leurs processus d'acquisitions variés	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e recherche l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves – l'enseignant/e considère les actions de différenciation comme une condition qui permet d'aboutir à un enseignement juste et équitable
5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe	5.1.5.	L'enseignant/e est amené/e à partager la joie de vivre en groupe	<ul style="list-style-type: none"> – on rit de temps en temps – l'atmosphère est sereine et agréable, le comportement des élèves et de l'enseignant/e est positif – les élèves montrent de l'enthousiasme lors du processus d'apprentissage – par ses qualités personnelles, son attitude et une évaluation transparente, l'enseignant/e entretient une atmosphère sécurisante

Les compétences traitées dans le cadre du M5 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS, LES ADOLESCENT/E/S ET LES JEUNES ADULTES

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe	5.2.2.	L'enseignant/e est capable de favoriser l'autonomie, la responsabilité, la participation des élèves et la coopération dans l'esprit d'une gestion positive du conflit	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e et les élèves définissent ensemble les règles d'un apprentissage autonome – l'apprentissage est coopératif et collaboratif – les méthodes d'enseignement et les ressources mises à disposition contribuent à développer l'autonomie et le partage de connaissances
	5.2.3.	L'enseignant/e est capable d'instaurer un climat de dialogue avec les élèves	<ul style="list-style-type: none"> – les élèves posent des questions critiques et constructives en relation avec les thèmes traités – les élèves expriment des positions personnelles – les élèves expriment leurs cheminements, leurs difficultés, leurs réussites – les élèves demandent des informations, du matériel, des exercices et des exemples supplémentaires – des boucles de feedback (dans les deux sens : élèves et enseignant/e) font partie des rituels de la classe
	5.2.4.	L'enseignant/e est capable d'identifier les solutions adaptées au bon fonctionnement du groupe-classe	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e répertorie les difficultés vécues par le groupe-classe – l'enseignant/e documente ses observations et inscrit son action dans le cadre d'une démarche réflexive

Les compétences traitées dans le cadre du M5 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS, LES ADOLESCENT/E/S ET LES JEUNES ADULTES

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
5. Organiser le fonctionnement du groupe-classe	5.2.5.	L'enseignant/e est capable de gérer et résoudre les situations conflictuelles en classe	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e met en place des stratégies adaptées menant à la résolution des situations conflictuelles : mesure de prévention, modération de conflit
	5.2.7.	L'enseignant/e est amené/e à manifester du respect vis-à-vis de chacun, à protéger les élèves de toute forme de dévalorisation, des attitudes de moquerie ou de délation	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e respecte la personnalité de chaque élève avec ses forces et ses faiblesses – l'enseignant/e respecte le principe d'équité entre les élèves – les règles et rituels élaborés par l'enseignant/e avec les élèves sont appliqués (cf. 5.1.2.)
6. Evaluer les apprentissages	6.2.3.	L'enseignant/e est amené/e à valoriser la progression de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e valide ou invalide le cheminement de l'élève tout en le valorisant – l'enseignant/e relève les petites et grandes réussites – l'enseignant/e consigne et documente la performance de l'élève et la met en relation avec la progression de ses acquis
7. Maîtriser les savoirs psychopédagogiques et disciplinaires	7.1.1.	L'enseignant/e connaît la psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent/e liée aux processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e explique ses choix pédagogiques et didactiques en s'appuyant sur des concepts et références pertinents
	7.1.2.	L'enseignant/e connaît les principes psychopédagogiques pour enseigner	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e connaît les principes psychopédagogiques pour enseigner et s'appuie sur des références pertinentes en matière de théories de l'apprentissage qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel

Les compétences traitées dans le cadre du M5 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS, LES ADOLESCENT/E/S ET LES JEUNES ADULTES

Domaines de compétence	Code	Compétences	Indicateurs
7. Maîtriser les savoirs psychopédagogiques et disciplinaires	7.1.3.	L'enseignant/e connaît les théories explicatives à propos de la motivation des élèves	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e connaît les théories de la motivation des élèves et s'appuie sur des références pertinentes qu'il peut expliciter dans son contexte professionnel
	7.1.4.	L'enseignant/e est capable d'adapter son enseignement en fonction de la personnalité et des acquis de chaque élève	
	7.1.6.	L'enseignant/e est amené/e à susciter la motivation des élèves	
8. Communiquer avec les élèves et les partenaires internes et externes à l'établissement scolaire	8.1.6.	L'enseignant/e est amené/e à soigner sa communication, verbale et non-verbale dans les différentes situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> – l'enseignant/e fait preuve de patience et témoigne de l'empathie – l'enseignant/e adapte sa posture d'écoute suivant le contexte